



Règlement course

La Milhacoise

Verte

Epreuves

- 9h00 départ du 24 km (réservé aux ju,es,se,ve) **Course autorisée aux personnes de plus de 18 ans.**
- 9h15 départ du 12 km canicross (réservé aux ca,ju,es,se,ve) **Course autorisée aux personnes de plus de 16 ans.**
- 10h00 départ du 12 km (réservé aux ca,ju,es,se,ve) **Course autorisée aux personnes de plus de 16 ans.**
- 9h30 départ de la marche ouverte à tous.

Inscriptions

- Site internet : Bulletin d'inscription à télécharger sur :
- Par internet : chantal.weiszer3105@orange.fr
- Par téléphone : 06 77 89 20 25 : 06 07 65 05 80
- Par courrier : Mme WEISZER Chantal, 1 rue des Lilas, 46300 Gourdon
- A Milhac : le jour de la course

Frais d'inscription

- Course 12 Km: 10 €
- Course canicross 12 Km: 10 €
- Course 24 Km: 12 €
- Marche (non chronométrée) 8 €

Assurance responsabilité civile

Le Sporting Club Gourdon Athlétisme est assuré par GROUPAMA et la FFA

Récompense du 12 km course : coupes et lots divers

- 3 premiers hommes au scratch pour le 12 et 24 km
- 3 premières femmes au scratch pour le 12 et 24 km
- Le ou la plus jeune des participants pour le 12 km
- Le ou la plus âgé(e) des participants pour le 12 km

Les récompenses ne se cumulent pas.

Sécurité :

Pour le 12 km et 24 km course :

- Ouverture de la course par VTT
- Fermeture de la course par VTT
- Présence d'une équipe de secouristes
- Présence signaleurs à chaque carrefour

Divers

- Tous les participants s'engagent à respecter le code de la route, s'engagent à respecter l'environnement.
- L'organisateur se réserve le droit de publier les photographies des participants sauf avis contraire des intéressés lors de l'inscription.
- L'organisateur se réserve le droit d'annuler les épreuves si la sécurité des participants ne devait pas être parfaite et ceci pour quelques raisons que ce soit (météo, manque de sécurité ou de secouristes ...)